

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Médecine et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



Déclaration de Maladie

N° P19- n 59954

ND: 38059

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2190

Société : Royal air Maroc

Actif

Pensionné(e)

Autre:

Nom & Prénom : RADIGH AZIZA

Date de naissance : 21/05/1957

Adresse : Lissasfa, 10 bisse Al Khoutam Anseka

CASABLANCA

Tél. : 0664 0909 80

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur Khalid MEZOUAR
Spécialiste Gynécologie Obstétrique
306 Bd Daoura 1^{er} Elage CHAHDA
OULFA - CASABLANCA
Tél: 022 89 75 57

Date de consultation : 02/09/2005

Nom et prénom du malade : Radigh Aziza Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Montmenec ammena (Gynécologe)

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 02/09/2005

Signature de l'adhérent(e) :

MUPRAS

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
02/09/12 (s)		01	3000 DT	Docteur Khalid MEZOUI Liste Gynécologie Obstétrique sura 1 ^e Etage CHU CasABLANCA 09 15 57

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE L'EXTENSION 24 Rue 8 Missasa Extension - 003451 Tél: 05 40 20 00 00	02/09/20	159.30

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

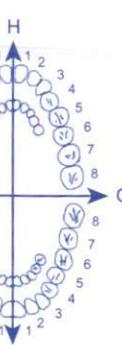
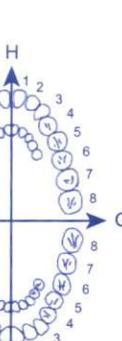
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

~~Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.~~

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ORL.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES		DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE		
		H 25533412 21433552 00000000 00000000 D ————— 00000000 00000000 35533411 11433553 B		COEFFICIENT DES TRAVAUX
		[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EX

Dr Khalid MEZOUAR
Spécialiste en Gynécologie - Obstétrique
Assèchement - Chirurgie Gynécologique
Maladies du sein - Stérilité du couple
- Echographie - Colposcopie
Ancien attaché au service de Gynécologie
Obstétrique du C.H.U Ibn Rochd - CASABLANCA

الدكتور خالد مزوار
اختصاصي في أمراض النساء والتوليد
الولادة - أمراض العقم - الجراحة النسوية
أمراض الثدي - الفحص بالصدى - الفحص بالمنظار
طبيب ملحق سابق بقسم النساء والتوليد
بالمستشفى الجامعي ابن رشد - الدار البيضاء

Casablanca, le 02/09/2020 في الدار البيضاء

RADIGH AZIZA

١٠٤٢

-cystinat

٥٥٣٠

-floximat

١٥٦١٣٥



1cp 2fois par jour

1cp 2fois par jour

٥٥٣٠

CYSTINAT CP BTE 28	
PPC : 104,00 DH	
Ut Av :	Lot :
10/2022	0919059

IPHADERM

*Dr Khalid MEZOUAR
Spécialiste Gynécologie Obstétrique
306, Bd Daoura 1^{er} Etage CHAHDIA
OULFA - CASABLANCA
Tél: 0522 89 75 57 GSM: 06 24 58 62 75*

PHARMACIE L'EXTENSION
24 Rue El Lissasfa
Extension CASABLANCA
Tel: 05 22 93 48 40

Immeuble 306 Bd. Oued Daoura 1er étage Chahdia - Oulfa
Casablanca - Tél : 05 22 89 75 57 - GSM : 06 24 58 62 75